

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 5 mai 2016

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, 5^e étage, le jeudi 5 mai 2016, à 11 h .

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 mai 2016.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Recours judiciaires et règlement de litiges

CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1165924001

Prendre acte des procédures judiciaires en cours concernant les enseignes publicitaires, confirmation du mandat au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de défendre l'arrondissement, et autorisation à ce Service d'intenter toutes les procédures judiciaires requises pour assurer le respect de la réglementation municipale.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

M^e Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 4 mai 2016



Dossier # : 1165924001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte des procédures judiciaires en cours concernant les enseignes publicitaires, confirmer le mandat du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de défendre l'arrondissement et l'autoriser à intenter toutes les procédures judiciaires requises pour assurer le respect de la réglementation municipale.

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande de présenter la proposition suivante :

PRENDRE ACTE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES EN COURS CONCERNANT LES ENSEIGNES PUBLICITAIRES, CONFIRMER LE MANDAT DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE DÉFENDRE L'ARRONDISSEMENT ET L'AUTORISER À INTENTER TOUTES LES PROCÉDURES JUDICIAIRES REQUISES POUR ASSURER LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.

ATTENDU QUE l'arrondissement souhaite faire respecter la réglementation municipale.

Il est recommandé :

DE prendre acte des procédures judiciaires en cours concernant les enseignes publicitaires;

DE confirmer, au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, le mandat de défendre l'arrondissement;

D'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter toutes les procédures judiciaires pour assurer le respect de la réglementation municipale.

Signé par Michael TREMBLAY **Le** 2016-05-04 13:29

Signataire :

Michael TREMBLAY

Chef de division - urbanisme
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
travaux publics

IDENTIFICATION **Dossier # :1165924001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte des procédures judiciaires en cours concernant les enseignes publicitaires, confirmer le mandat du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de défendre l'arrondissement et l'autoriser à intenter toutes les procédures judiciaires requises pour assurer le respect de la réglementation municipale.

CONTENU

CONTEXTE

En 2010, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté le Règlement 2010-14 obligeant les propriétaires d'enseignes publicitaires à enlever leurs panneaux sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement dans un délai de 12 mois.

À la suite de l'adoption de ce règlement, les trois entreprises d'affichage publicitaire exploitant des enseignes publicitaires sur le Plateau-Mont-Royal, ainsi que les propriétaires d'un immeuble situé sur le Plateau-Mont-Royal sur lequel un « panneau publicitaire autoroutier » est installé, ont poursuivi l'arrondissement.

À l'aube du début de l'audience à la Cour supérieure, l'arrondissement souhaite confirmer le mandat du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

Il y aurait lieu de prendre acte des procédures judiciaires en cours concernant les enseignes publicitaires, de confirmer le mandat du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de défendre l'arrondissement et de l'autoriser à intenter toutes les procédures judiciaires requises pour assurer le respect de la réglementation municipale.

JUSTIFICATION

Faire respecter la réglementation municipale.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Selon les procédures judiciaires à venir.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simon LEMIEUX
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Simon LEMIEUX
Conseiller(ere) en aménagement

Le : 2016-05-04